

**COMMUNE DE COLLEVILLE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation 29/11 /2018	L'AN DEUX MIL DIX HUIT, Le 05 décembre à 20 heures 30 LE CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence, de M. RENAULT Michel, Maire
Date d'affichage 29/11/2018	Etaient présents: Messieurs : BRUMARD/DESCHAMPS /DUPREY /HEBERT Mesdames : LACHERAY /OLIVIER / LEWIN/ MORVAN Formant la majorité des membres en exercice Etaient excusés ou absents : M DELAHAYE /M DENEUVE/ M VATINET/M / BARIL /Mme BROCHET /Mme SEBIRE
Nombre de conseillers en exercice: 15 Présents : 9 Excusés/absents : 6	M BRUMARD Pascal a été élu secrétaire

Compte rendu

1- Adhésion A.G.E.D.I

La commune dispose de deux logiciels (CadCom et cimetière) et bénéficie d'un tarif préférentiel. Pour continuer à bénéficier de ces conditions particulières, nous devons adhérer au syndicat sans coût supplémentaire.

Le Maire vous demande d'en décider.

Le conseil après en avoir délibéré décide d'adhérer au syndicat sans coût supplémentaire.

2- Subventions aux associations

Le Maire présente la liste des diverses subventions accordées et demande au conseil de décider pour l'année 2018.

Le conseil entendu, après en avoir délibéré,

DECIDE

-d'attribuer pour l'année 2018, les subventions aux associations comme suit :

A.S.C.A	1 800 €
Comité de Fêtes	1 100 €
Coopérative scolaire	400 €
Club de la vallée	700 €
Anciens Combattants	550 €
Colleville Solidarité	300 €
Club Evasion	200 €
Musicole	150 €
Musicole exceptionnelle 2018	648 €
Les Amis de l'Ecole	200 €
Fils en Kohli	100 €

Total **6 148 €**

-d'attribuer pour l'année 2018, les subventions aux associations hors commune comme suit :

ACOMAD 50 €

Total **50 €**

-d'attribuer pour l'année 2018, les subventions aux associations hors commune comme suit :

Croix Rouge	100 €
Comité Dept.de la Ligue contre le cancer	100 €
Association Région Cardio Ht Normandie	100 €
P A I O (Mission locale)	100€
A.P.A.E.I.	100 €
A.F.M. (myopathie)	100 €
France Adot 76	100 €
Secours populaire	100 €
Les Restaurants du Coeur	100 €
UNICEF	60 €
Prévention Routière	60 €
Imprévus	30€

Total **1 050 €**

3- Décision modificative : « Matériels divers programme 84 »

Après vérification sur les comptes, il n'est pas nécessaire de prendre une décision modificative.

CREDIT SUPPLEMENTAIRE - CHAPITRE 16- EMPRUNT (DM6)

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2018

CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
16	1641	OPFI			Emprunts en euros	500,00
Total						500,00

CREDITS A REDUIRE

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
21	2152	101			Installations de voirie	-500,00
Total						-500,00

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2018 (Budget principal)

CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
----------	---------	-----------	-------------	---------	--------	---------

21	21568	137			Autre matériel et outillage d'incendie et de ...	7 100,00
Total						7 100,00

CREDITS A REDUIRE

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
21	2111	137			TERRAINS NUS	-7 100,00
Total						-7 100,00

4- Personnel :

- CDD :

☞ Recensement de la population (2 agents)

Le Maire vous informe qu'il est nécessaire de recruter deux agents recenseur au vu du nombre d'habitations sur notre commune.

Il vous demande l'autorisation de créer deux contrats en CDD.

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de créer deux CDD à compter du 1^{er} janvier 2019 au 31 mars 2019

- **AUTORISE** le Maire à recruter deux agents contractuels pour le recensement de la population.

☞ Renouvellement contrat Naïka SILINE

Le CDD de 12h/S se terminant le 07/01/2019, le Maire vous demande de le prolonger pour 6 mois soit jusqu'au 06/07/2019 inclus.

Après en avoir délibéré, le conseil ;

DECIDE

- **La création d'un emploi CDD** d'adjoint des services techniques du 08/01/2019 au 07/07/2019

- **La durée hebdomadaire** de l'emploi sera de 12h/semaine

- **La rémunération** sera basée sur l'indice brut 347 indice majorée 325

- **D'autoriser** le Maire à recruter un agent contractuel pour pourvoir à cet emploi

☞ Changement indice Léopold Craquelin

Monsieur Craquelin Léopold, adjoint technique, étant sur le même indice depuis deux ans (IM : 330), le Maire demande de lui accorder l'indice supérieur soit IM 332.

Le conseil donne son accord

5- Acquisition parcelle Madame DUJARDIN Marguerite

Le notaire de Madame Dujardin Marguerite, propose de céder le terrain nécessaire à la mise en place d'une citerne incendie (environ 200M2) à 10€ /M2.

Le Maire vous demande d'en décider.

Le conseil municipal après en avoir délibéré

DECIDE :

- *d'acquérir,*

☞ pour y installer une réserve dans le cadre de la défense incendie, un terrain d'environ 200 M2, à détacher d'une parcelle cadastrée section A n° 668 appartenant aux Consorts DUJARDIN Marguerite ayant donné leur accord.

- *de prendre,*

☞ Maître HAZARD AUVRAY notaire associé au 1 rue Raoul Auvray- 76540 Valmont

☞ GE360 géomètre expert - 1 bis rue d'Ectot à Saint Valery en Caux, pour produire les documents d'arpentage et procéder au bornage de la parcelle

VALIDE le prix à 10€ le M2

AUTORISE le Maire à signer toutes pièces concernant cette transaction

6- **Questions diverses :**

- Informations sur le site internet (recensement de la population/vœux du maire)
Demande de les faire paraître sur notre site.

Accord du conseil

- Avancement des travaux cantine et résidence l'Orée du Bois

Pour la cantine, les portes et fenêtres ont été posées, nous attendons l'intervention de l'entreprise pour le ravalement.

Le conseil valide la couleur ; ton pierre clair et rose brun.

- Pour l'Orée du bois, les réponses à l'appel d'offre, doivent être déposées pour le 9 décembre, dernier délai.

- Travaux employés communaux (bureaux ancienne sucrerie/mise en place des réserves incendie/aménagement terrain de jeux)

. Nous procédons actuellement à la mise en place de deux réserves incendie RD150 rue du petit moulin et à l'aménagement du terrain de jeux.

Le conseil prend acte

- Autorisation de lancer l'appel d'offre pour la fourniture et pose des portes et fenêtres aux bureaux de la sucrerie.

Les travaux, bureaux ancienne sucrerie, sont pratiquement terminés. Location des bureaux :

- Auto école ,50M2 au rez de chaussée compris sanitaires , loyer mensuel 500€
- SMBV ,la surface restante du rez de chaussée et le 1^{er} étage en totalité, loyer mensuel 550€

Le conseil donne son accord et autorise le Maire à signer toutes pièces concernant ces locations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00